

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 20

Nachruf: Delacoste, Rodolphe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wildbolz, Ulrich, architecte, Zurich (Section Zurich).
Hächler, Hans, architecte, Zurich (Section Zurich).
Escher, Fritz, ing. mécanicien, Zurich (Section Zurich).

Dans la séance du Comité central des 22-23 août 1941 ont été admis :

Reinhard, Hans, architecte, Berne (Section Berne).
Bollinger, Otto, ingénieur civil, Lucerne (Section Waldstätte).

Démissions :

Wittwer, Hans, architecte, Bâle (Section Bâle).
His, Hans Peter, architecte, Bâle (Section Bâle).
Michel, Max, ingénieur civil, Bâle (Section Bâle).
Froidevaux, H., ingénieur civil, Lausanne (Section Schaffhouse).
Landry, Max, ingénieur civil, Lausanne (Section vaudoise).
de Weck, Théodore, ingénieur civil, Lausanne (Section vaudoise).
Diener, Walter, ing. électricien, Lausanne (Section vaudoise).
Wagner, Paul, ing. électricien, Lausanne (Section vaudoise).
Droz, Georges, ing. mécanicien, Lausanne (Section vaudoise).
Näf, Alfred, architecte, Zurich (Section Zurich).

Décès :

Schlatter, Théodor, ing. mécanicien, Bâle (Section Bâle).
Veillard, Paul, ing. mécanicien, Fribourg (Section genevoise).
Bordigoni, Alexandre, architecte, Genève (Section genevoise).
Camoletti, Marc, architecte, Genève (Section genevoise).
Lenoir, Georges, ing. électricien, Genève (Section genevoise).
Wohlens, Jacques, ingénieur civil, Neuchâtel (Section neuchâtoise).
Marguerat, Charles, ing. constructeur, Lausanne (Section vaudoise).
de Blonay, Aymon, ing. mécanicien, Lyon (Section vaudoise).
Flück, Victor, architecte, Zurich (Section Zurich).
Bösch, Fritz, ingénieur civil, Zurich (Section Zurich).
Lichtenhahn, Heinrich, ingénieur civil, Zurich (Section Zurich).
Hoch, Charles, architecte, Zurich (Section Zurich).

2. Action pour l'hôtellerie.

Le Comité central examine une demande de la Centrale fédérale pour les possibilités de travail concernant la participation éventuelle de la S. I. A. à une action en faveur de l'hôtellerie suisse. Le Comité central estime qu'une action combinée des différentes organisations intéressées au développement de l'hôtellerie suisse est de toute urgence.

La S. I. A. est prête à étudier et défendre l'idée d'un aménagement systématique de nos stations hôtelières. Les bases nécessaires à cet aménagement devraient être fournies par des relevés de plan à effectuer pour les différents hôtels. L'aménagement futur des stations hôtelières pourrait avoir lieu au moyen de concours ; il s'agit d'un problème qui devrait intéresser au plus haut point les architectes, qui pourraient y consacrer leur force créatrice et leur fantaisie. L'importance de l'hôtellerie pour l'économie suisse est si considérable qu'on peut attendre de tous les milieux intéressés qu'ils fassent les sacrifices nécessaires à une action de grande envergure.

3. Service fédéral du contrôle des prix.

Le Comité central examine une demande de ce service concernant l'application des tarifs d'honoraires de la S. I. A. Le Comité central charge une délégation d'examiner cette question avec le chef du Service du contrôle des prix et de se mettre, le cas échéant, en relation avec les sections de la S. I. A.

4. Allocations pour pertes de gain aux mobilisés.

Le Comité central prend connaissance des démarches entreprises par l'Union suisse des arts et métiers auprès des autorités fédérales ; ces démarches visent à une diminution des contributions versées par certaines catégories de métier. Le Comité central examine également la possibilité de satisfaire à une demande formulée au sein de la S. I. A. en vue d'augmenter les indemnités ; mais, après avoir pris contact avec les autorités fédérales compétentes, il constate qu'une augmentation des indemnités ne serait possible qu'en augmentant également les contributions. Etant donné que les ingénieurs et les architectes se sont rattachés aux dispositions mises en vigueur pour les métiers, cette augmentation n'est pas possible avec la réglementation en vigueur ; elle ne pourrait être envisagée que si la S. I. A. créait seule ou en commun avec

d'autres professions libérales une caisse de compensation spéciale. Cette dernière solution aurait le grand inconvénient d'exiger, comme l'ont montré les calculs exécutés, une augmentation très notable des contributions actuelles. Le Comité central estime donc préférable, pour le moment, de s'en tenir à la réglementation en vigueur.

5. Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

Le Comité central décide d'accorder de nouveau pour 1941, comme pour 1940, une contribution de 500 francs pour l'action entreprise par le groupe au profit des prisonniers de guerre en vue de leur procurer de la littérature technique.

6. Commission des concours.

Le Comité central nomme M. Charles van Berchem, architecte, à Genève, membre de la commission des concours pour remplacer M. Ed. Fatio à Genève, démissionnaire.

7. Prochaine assemblée des délégués.

Le Comité central fixe la date de la prochaine assemblée des délégués au 18 octobre 1941 à Zurich. L'ordre du jour comprend tout d'abord l'acceptation des nouveaux principes pour les concours d'architecture.

* * *

Le Comité central examine en outre une série de questions comme :

Protection légale des titres d'ingénieur et d'architecte ; activité de la commission suisse du plan d'aménagement national ; établissement des nouvelles normes pour la mise en soumission ; classification des installations d'épuration d'eau dans le tarif d'honoraires des ingénieurs civils ; questions de la réclame, etc., etc.

Zurich, le 18 septembre 1941.

Le Secréariat.

NÉCROLOGIE

Rodolphe Delacoste, ingénieur.

1910-1941.

Les nombreux amis que comptait Rodolphe Delacoste, ingénieur, ont appris, il y a quelques semaines, avec consternation, son décès survenu au service militaire après une courte maladie.

Après avoir suivi les classes des collèges de Saint-Maurice et de Sion et fait un stage de quelques mois dans une maison de constructions en bois, il était entré à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, où il obtint, en 1934, son diplôme d'ingénieur-constructeur.



RODOLPHE DELACOSTE
ingénieur.

Pendant ses études, il mit utilement à profit ses vacances en travaillant aux travaux du Saint-Barthélemy et au Grimsel. Comme jeune ingénieur, après avoir été durant quelques mois le représentant de la maison de matériaux de construction « Hoirie E. Gay » à Martigny, il travailla aux ateliers Giovanolla frères à Monthey et fut engagé en 1936 par le Département des travaux publics du canton du Valais où il participa, pendant près de trois ans, plus spécialement au développement de la route de la Furka.

En 1939, peu avant la mobilisation, la place de Directeur des travaux publics de la commune de Monthey ayant été mise au concours, il fut agréé comme tel, mais ne put malheureusement donner qu'une minime partie de son temps à sa nouvelle et intéressante tâche qui paraissait lui convenir particulièrement bien, mais que de trop longues mobilisations ne lui permirent pas de remplir selon ses désirs, ses capacités et son sens du devoir.

Avec Rodolphe Delacoste disparaît un jeune collègue qui avait déjà donné des preuves de sûres qualités techniques. La nomination dont il fut l'objet de la part de l'une des communes les plus importantes du Valais faisait bien augurer de son avenir.

Que sa famille et ses amis veuillent bien trouver ici l'expression de la vive sympathie de tous ceux qui eurent l'heureux privilège de le connaître.

BIBLIOGRAPHIE

Vermessung, Grundbuch und Karte. Festschrift zur schweizerischen Landesausstellung in Zürich 1939. Verlag des Schweizerischen Geometervereins. Adresse : E. Rügger, Hammerstrasse 117, Zürich 7. — Prix : 6 fr. (relié). 287 pages.

Le présent ouvrage a été publié sous les auspices du groupe professionnel qui a organisé le pavillon « Mensuration, registre foncier et cartographie » de l'Exposition nationale suisse 1939. Il contient une trentaine d'articles très intéressants consacrés à l'évolution des méthodes, notamment dans les domaines de la topographie, de la géodésie et du cadastre. Les auteurs se sont efforcés de rendre cette matière assez complexe accessible aux profanes ; ils se sont affranchis dans ce but de tous développements mathématiques ce qui n'a pas facilité leur tâche car certains sujets se prêtent difficilement à la vulgarisation.

Le lecteur, même s'il n'est pas un spécialiste, peut ainsi se familiariser avec les diverses opérations inhérentes à la mensuration d'un territoire. La Suisse, dans ce domaine, n'a reculé devant aucun sacrifice pour réaliser une œuvre ne le cédant en rien à celles des autres pays ; tout au plus pourrait-on formuler quelques réserves quant au mode de représentation plane du sphéroïde terrestre mais, sur ce sujet, il est difficile d'éviter des controverses.

Des modèles de plans et cartes choisis judicieusement complètent de façon heureuse les divers exposés. A.

Les véhicules à accumulateurs et les transmissions pour automobiles électriques. « Bulletin de la Société française des électriciens », mai 1941.

Les textes mentionnés ici sont des communications de M. Royer, ingénieur en chef à la Société Alsthom et de M. Berthonod, ingénieur-conseil.

Le premier de ces deux auteurs, après avoir rappelé les caractéristiques générales des différents types d'accumulateurs et précisé les performances limites qu'elles permettent de conférer à ces véhicules, expose comment on peut réaliser, par des moyens simples, les équipements électriques de traction, de façon à utiliser au mieux les possibilités des accumulateurs.

Le second auteur fait un exposé critique des divers dispositifs appliqués ou proposés pour la transmission entre le

moteur et les roues d'une automobile électrique ; sa conclusion est que la technique automobile actuelle permet de résoudre le problème en question sans difficulté.

COMMUNIQUÉ

Cours de soudure électrique à Baden.

La Société anonyme Brown, Boveri & Cie organise dans l'école de soudure (qui contient 20 postes de soudure électrique) de ses usines de Baden le cours de soudure n° 134, en français, qui durera du 13 au 16 octobre et le cours de soudure n° 135, en allemand, qui durera du 27 au 30 octobre 1941.

Théorie et exercices pratiques traitant tous les métaux soudables. Chaque participant a un poste à sa disposition pendant toute la durée du cours.

Celui-ci se terminera par une visite des usines Brown, Boveri dans lesquelles 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (sans les postes de soudure de l'école).

Les intéressés sont invités à demander le programme du cours à la Société anonyme Brown, Boveri & Cie, Baden.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGENIEUR ZÜRICH.

Emplois vacants :

Section mécanique :

759. *Technicien mécanicien.* Mécanique générale. Age jusqu'à 30 ans. Fabrique de machines de Suisse orientale.

761. *Technicien ou dessinateur mécanicien.* Construction de machines textiles. Industrie de la soie artificielle. Suisse alémanique.

763. *Technicien ou dessinateur.* Chauffage central. Installations de ventilation. Travaux militaires. Engagement à base civile.

765. *Dessinateur.* Petite mécanique et électrotechnique. Fabrique de Suisse centrale.

767. *Technicien.* Projets et montage d'installations de chauffage. Zurich.

769. *Techniciens et constructeurs.* Construction de transformateurs. Usine de Suisse romande.

771. *Jeune dessinateur mécanicien.* Mécanique générale. Petite fabrique de machines de Zurich.

773. 2 *techniciens mécaniciens ou dessinateurs.* Construction de chaudières et appareils divers. Suisse centrale.

775. *Jeune technicien mécanicien diplômé.* Fabrique de machines de Suisse orientale.

777. *Technicien mécanicien.* Machines-outils. Petites machines. Fabrique de machines de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros : de 1941 : 79, 325, 423, 491, 601, 713, 715, 721, 747.

Section du bâtiment et du génie civil :

1208. *Jeune technicien, éventuellement dessinateur en bâtiment,* pour plans de détails et d'exécution. Zurich.

1210. *Technicien ou dessinateur.* Travaux militaires. Engagement à base civile. Connaissances en charpentes métalliques désirables.

1216. *Jeune technicien en génie civil.* Habile dessinateur, connaissances en sténographie et dactylographie, cherché en qualité de conducteur de travaux pour correction de torrents. Administration cantonale de Suisse orientale.

1224. *Dessinateur ou technicien* pour plans de détail en béton armé. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

1226. *Architecte diplômé ou technicien en bâtiment.* Bureau et chantier ; plans de détail, devis, décomptes. Connaissances de la langue italienne désirables. Bureau d'architecte du Tessin.

1228. *Jeune dessinateur en bâtiment.* Entreprise du nord-ouest de la Suisse.

1230. *Architecte ou technicien en bâtiment.* Travail de bureau. Entreprise de Suisse centrale.

1232. *Plusieurs techniciens en génie civil.* Projets. Constructions hydrauliques. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

1234. *Jeune conducteur de travaux* en bâtiment. Entreprise du canton d'Argovie.

Sont pourvus les numéros : de 1941 : 770, 990, 1000, 1022, 1028, 1046, 1092, 1102, 1106, 1140, 1144, 1154, 1156, 1166, 1176, 1184, 1190, 1200.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.